Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1997)

Heft: 100

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les faits marquants

POLITIQUE

La commission de gestion du National estime les moyens et les structures de communication du Conseil fédéral insuffisants. Elle propose, par initiative parlementaire, la mise en place d'un système pour permettre d'anticiper les situations extraordinaires. Dans les affaires complexes, le Conseil fédéral est invité à présenter publiquement les arguments déterminant ses décisions.

Le parti de la liberté (ex-automobilistes) a décidé de lancer 4 initiatives baptisées «quattro», afin d'obtenir une deuxième galerie au Gothard et l'extension à 6 pistes de l'autoroute A1 (Zurich-Berne).

L'initiative contre le génie génétique inquiète les associations d'handicapés. Beaucoup de ceux-ci, victimes de maladies héréditaires, placent leurs espoirs dans le développement des thérapies géniques.

Le parti du travail est décidé à lancer un référendum contre la réforme des PTT. Les démocrates suisses continuent à s'opposer à tout assouplissement en matière de naturalisation. En cas de réduction du délai de résidence minimal ou de cantonalisation de la procédure, ils prévoient le lancement d'un référendum.

Le 28 septembre prochain, le peuple devra se prononcer sur l'initiative populaire «Jeunesse sans drogue» et sur l'Arrêté fédéral urgent concernant le financement de l'assurance chômage. La Commission des institutions du Conseil national a refusé de donner suite à une initiative parlementaire de Max Dünki (évang./ZH) demandant que les sondages soient interdits 30 jours avant les élections et votations.

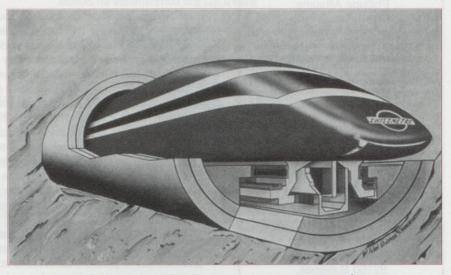
SOCIÉTÉ

Ruth Dreifuss a affirmé devant le Congrès des femmes de l'Union syndicale suisse, réuni à Bienne, que le Conseil fédéral sera saisi d'un projet d'assurance maternité avant l'été.

En ce qui concerne l'assurancemaladie, Ruth Dreifuss a fait porter la franchise obligatoire de 150 à 230 francs. Radicaux et Démocrates du Centre n'ont pas obtenu la plus forte augmentation qu'ils réclamaient.

Le prochain recensement suisse aura lieu en l'an 2000.

zaïrois à plus de 4 700 000 francs, déposés dans six banques. Ce chiffre paraît incomplet selon les déclarations de Berne. Jean Ziegler avance le chiffre de 4 milliards.



Les études sur le Swiss Metro, le futur TGV souterrain suisse, se poursuivent à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne. À l'horizon 2010, il reliera Genève à Lausanne en dix minutes.

JUSTICE

Le Tribunal fédéral a apporté son soutien à la libéralisation des prescriptions sur l'heure de fermeture des magasins, en précisant que cantons et communes ne doivent pas entraver le jeu de la libre concurrence. Il a notamment donné son aval aux dispositions relativement libérales en vigueur au Tessin. Le secret bancaire n'est pas un droit constitutionnel absolu, selon le Tribunal fédéral. Pour les demandes d'entraide judiciaire, le respect des engagements internationaux doit primer. Le Tribunal fédéral a estimé que la réputation des banques courait un risque plus grand lorsque celles-ci accueillent des fonds qui proviennent d'activités criminelles commises dans des pays étrangers sans que ceux-ci puissent obtenir les informations nécessaires.

En prévision d'une entraide judiciaire, Berne a finalement décrété le gel total des avoirs de Mobutu. La Commission fédérale des banques a estimé le montant des avoirs bancaires suisses de l'ex-président

TRANSPORTS

La libéralisation du rail obligera les CFF à s'allier à des partenaires privés. L'an prochain, des entreprises privées pourront acheter le droit d'utiliser les réseaux ferroviaires. La Commission des transports du Conseil national a décidé par 14 voix contre 7 d'échelonner la réalisation des Nouvelles Transversales Alpines (NLFA). On construira d'abord le Loetschberg et une série d'appendices au Gothard.

Le Comité de l'initiative des Alpes estime que sans les NLFA, le rail peut absorber le trafic qui contourne la Suisse. Selon lui, 350 000 camions supplémentaires peuvent être transportés notamment à travers l'actuel tunnel du Loetschberg. Il propose aussi le couplage électronique des convois et le transport des remorques non accompagnées à la place de la chaussée roulante.

NÉGOCIATIONS BILATÉRALES

La question des camions a mis en péril tout le processus des bilaté-

de l'actualité suisse

rales. Les négociations se poursuivront, mais sans échéance. Elles n'aboutiront pas cette année mais on peut s'attendre à un accord en 1998.

Les Verts proposent de séparer les transports du reste des négociations bilatérales. Ils reprochent à l'UE de tenir un double langage. Sous la pression du lobby routier, l'Union Européenne se soucie d'autoriser un maximum de camions à transiter à travers les Alpes au mépris des revendications suisses dont elle admet pourtant le bien fondé.

FONDS JUIFS

Le Rapport Eizenstat critique très sévèrement la Suisse. Cependant, il n'apporte rien de fondamentalement nouveau si l'on excepte l'or dentaire des camps de concentration incorporé aux lingots, dont la Banque Nationale Suisse ignorait l'origine exacte. Le rapport omet de préciser que la Suisse a maintenu l'équilibre entre l'aide financière aux Alliés (2,4 à 2,7 milliards) et à l'Allemagne (2,6 milliards).

Dans sa réplique au rapport Eizenstat, le Conseil fédéral a répété sa volonté de faire toute la lumière sur le passé. Le gouvernement a renvoyé à l'auteur du rapport plusieurs des reproches adressés. Il a notamment émis de grosses réserves sur l'avant-propos écrit par le soussecrétaire américain au Commerce, «La Suisse a-t-elle été le banquier des nazis ?», en dénonçant un jugement unilatéral et sommaire. En dépit de quelques transactions douteuses, la Suisse n'a fait que conserver ses relations économiques avec l'Allemagne dans le respect de la neutralité, avec le souci de protéger sa population. En restant étrangère aux combats, elle a pu offrir l'asile à des dizaines de milliers de réfugiés. Bill Clinton a téléphoné à Arnold Koller, président de la Confédération, pour le féliciter des initiatives dans l'affaire des fonds en déshérence. Le président américain a admis par téléphone que le rapport Eizenstat contenait des malentendus. De son côté Arnold Koller a remercié le président Clinton pour son intervention, soulignant que la Suisse venait de passer quelques mois difficiles.

L'ex-ambassadrice américaine en Suisse, Faith Whittlesey a critiqué le côté unilatéral du rapport Eizenstat. Selon elle, le rapport ne souligne que les aspects négatifs de la neutralité suisse pendant la seconde guerre mondiale et ne tient aucun compte de la situation de la Suisse à l'époque. Elle a notamment souligné que l'attitude de la Suisse a aussi bénéficié aux Alliés, le territoire de la Confédération ayant servi de base pour les opérations de leurs services secrets.

ÉCONOMIE

L'inflation est insignifiante en Suisse. En rythme annuel, elle a été de 0,6% en mai. L'indice des prix a reculé de 0.3% par rapport à avril.

Fritz Blaser a pris la suite de Guido Richterich à la présidence de l'Union patronale suisse.

Dans dix ans, la Suisse vivra une nouvelle ère de prospérité. L'enquête par sondage "Sophia 97" élabore des scénarios pour la Suisse en 2005. Les leaders d'opinion et décideurs croient à nouveau au potentiel du pays.

L'horlogerie a enregistré une hausse de 7,7% de ses ventes aux États-Unis au premier trimestre 1997.

L'autrichien Peter Brabeck a succé-



La version essence de la Smart, voiture de poche développée par Micro Compact Car, société fondée en 1993 par Mercedes et SMH, sera commercialisée à partir de mars 1998 dans 104 points de vente en Europe dont 8 en Suisse. Les modèles diesel et hybride (diesel-électrique) suivront en 1999. dé à Helmut Maucher à la tête de Nestlé. Le groupe pèse désormais 60 milliards de francs.

Roche-Bâle a racheté Böhringer Mannheim pour 15,5 milliards et devient ainsi le numéro un mondial des produits de diagnostic.

Swissair a supprimé les traditionnels lingots en chocolat distribués dans la classe business et les a remplacé par des tablettes commémoratives du 50° anniversaire de l'Atlantique.

SCIENCE

Le médecin lausannois Hans Rudolf Brunner a reçu une bourse du géant pharmaceutique américain Bristol-Myers pour ses recherches sur l'hypertension. Les 500 000 dollars permettront au professeur de maintenir son équipe au complet pendant quelques années encore.

L'EPFL prépare avec Hewlett-Packard les produits multimédias de demain. Le laboratoire du professeur Murat Kunt, spécialisé dans le traitement des images numériques bénéficiera durant cinq ans des millions de francs apportés par le géant informatique américain. Actuellement la moitié des 1400 collaborateurs scientifiques qui travaillent à l'EPFL sont rétribués par des tiers.

CULTURE

À la demande de Louis et Evelyn Frank, la Fondation Gianadda recevra en dépôt à long terme, renouvelable tous les cinq ans, dix toiles maîtresses de leur collection, comprenant des œuvres de Cézanne, Van Gogh, Lautrec, Van Dongen et un Picasso de la période bleue.

L'architecte Mario Botta est le premier lauréat du prix suisso-américain SACEC (Swiss-American Cultural Exchange Council). C'est dans son musée Tinguely que l'architecte recevra cette distinction pour l'ensemble de son œuvre et particulièrement son Musée d'art moderne de San Francisco.

Henriette Nicolet